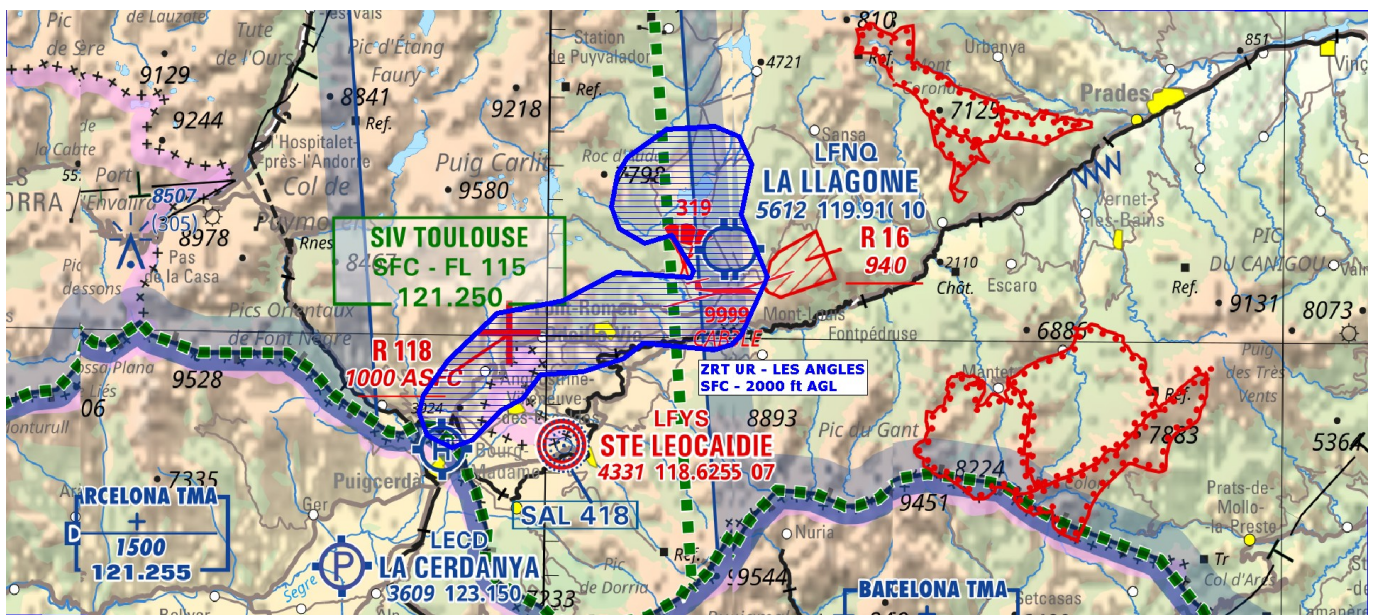


Objet : Création d'une Zone Réglementée Temporaire (ZRT) pour la 3eme étape du Tour de France cycliste 2026

En vigueur : Le lundi 06 juillet 2026

Lieu : FIR : BORDEAUX LFBB

ZRT UR - LES ANGLÉS



Extrait carte 1 / 500 000 OACI - Edition 2026

ACTIVITÉ

Dispositif aérien assurant la retransmission de l'étape n°3 Granollers (Espagne) - Les Angles

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT UR - LES ANGLÉS

- Le 06 juillet 2026 de 1353 à 1537

INFORMATION DES USAGERS

- SIV TOULOUSE : 121,250 MHz
- SIV MONTPELLIER : 136,625 MHz

STATUT

Zone Réglementée Temporaire (ZRT) se substitue aux portions des espaces aériens non contrôlés avec lesquels elle interfère.

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION**CAG et CAM :**

Contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs accrédités par l'organisation du Tour de France
- les aéronefs d'État en mission de sûreté aérienne ;
- les aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone

CAG IFR :

Sur autorisation et selon les instructions de l'organisme rendant les services de la circulation aérienne.

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES**ZRT UR - LES ANGLÉS****LIMITES LATÉRALES**

1 NM de part et d'autre des routes :

Ur D618
Villeneuve
Angoustrine
Targassonne
Font-Romeu
Mont-Louis
D118
La Llagonne
La Quillane
Lac de Matemale
D52
Les Angles - Pla del Mir

LIMITES VERTICALES

SFC / 2000 ft ASFC

CONSIGNES PARTICULIÈRES

Les activités aériennes sportives et récréatives suivantes sont interrompues le 6 juillet 2026 de 13h à 16h UTC :

- Treuil 999
- Para 319

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Les usagers aériens sont invités à consulter quotidiennement des informations complémentaires qui pourraient être portées à leur connaissance par la voie de l'information aéronautique.